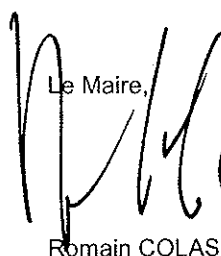


ATTESTATION

Je soussigné, Romain COLAS, Maire de Boussy-Saint-Antoine, certifie que la commune de Boussy-Saint-Antoine a été fortement touchée par la crue de l'Yerres les 23 et 24 janvier 2018 et en partie inondée. De nombreuses voiries ont été fermées à la circulation routière et piétonne du 22 au 25 janvier 2018.

La décrue est amorcée.

Fait à Boussy- Saint-Antoine le 25 janvier 2018


Le Maire,



Romain COLAS